

CLAYE-SOUILLY →

(77) Seine-et-Marne

Site Pôle expérimental de Claye-Souilly

Concepteur Agnès SOURISSEAU

Maîtrise d'ouvrage Réseau Ferré de France

Programme SVE (structures végétales écologiques)

Année 2001

L'approche écologique. Redonner de la vie à des sols dégradés.

Friche ferroviaire comme ressource de paysage et de biodiversité

Chronologie d'un site expérimental

<http://www.les-monts-gardes.com/>



A l'origine...

Les délaissés de chantier ferroviaires ont depuis peu, été rebaptisés dépendances vertes. Les méthodes de « verdissement » de ces dépendances sont le plus souvent héritières de méthodes horticoles énergivores consommatrices d'intrants et peu enclines à la promotion de milieux vivants.

En 2001, l'occasion de travailler sur les aménagements paysagers de la nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Strasbourg m'a permis de proposer à Réseau Ferré de France de financer un programme de recherche pour promouvoir une approche écologique plus complète des aménagements dits « paysagers ».

- Trois thématiques de recherche ont été développées: Les Paillages biodégradables- 14 produits ont été testés appartenant aux familles suivantes: les plaques-les films-les feutres et les fluides

(broyat de bois-broyat de traverse de chemin de fer-ballast-paille-feuilles et paillettes de lin).

Les semis directs de ligneux : trois mélanges de ligneux correspondant à trois écosystèmes : fruticée basse-fruticée haute-chênaie, semés soit :

Sur sol nu ; avec accompagnement herbacé contrôlé (limitant le développement des graminées pérennes) ou bien sur mulch.

Trois techniques de semis ont été testées : agricole, hydraulique ou manuel.

Les pièges à graines : technique consistant en la valorisation des déchets de chantier sous forme de structures linéaires permettant de piéger les graines amenées par le vent et la faune (pierres, béton concassé, ballast, grumes et autres rémanents issus d'élagages et abattages, traverses de chemin de fer...ont été utilisés et disposés en andains ou en totems comme autant de perchoirs et de paravents).

Ces techniques ne font l'objet d'aucun entretien ni arrosage après installation.

Les partenaires scientifiques associés au projet furent l'INRA, le Cémagref, l'Institut du développement forestier et la chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Site expérimental et délaissés

Un délaissé de 35 hectares, au sein des emprises ferroviaires liées à la LGV Est, a pu être identifié comme favorable à l'installation d'un site expérimental. Cette emprise constitue un contexte péri-urbain dur, située à 25 km à l'est de Paris, coincée entre 8 lignes ferroviaires, la nationale 3, une ligne à très haute tension, la plus grosse décharge



d'Ile de France et la proximité de l'aéroport Charles De Gaulle. De plus, ce site renferme un lourd héritage d'usages plus ou moins agressifs pour les sols. Anciennes parcelles d'agriculture intensive (culture de maïs), ce site a servi de base de chantier et de lieu de stockage, durant les travaux de la ligne TGV. 130000 m³ de matériaux avaient ainsi été stockés et évacués en hiver 2006, humide et doux, entraînant un compactage profond de l'ensemble de la zone. La structure et la vie du sol ont été détruites. Par ailleurs, la proximité de la décharge a généré des échappées de gaz polluants, créant de larges taches de brûlures sur les anciennes cultures. Depuis, la réalisation d'une tranchée ferroviaire semble contenir les échappées de gaz. De plus, des fouilles archéologiques ont été réalisées, l'ensemble du site a été lardé de fossés espacés tous les 20 mètres. Néanmoins il offre l'avantage d'être très accessible, proches des voies de desserte et de pistes cyclables depuis Paris, en longeant le canal de l'Ourcq. C'est un espace très ouvert sur un large paysage, offert à la vue des usagers de la LGV Est et de la nationale 3 ainsi qu'aux riverains installés sur le coteau nord de la vallée de la Beuvronne. Les horizons sont lointains, et le phare de la tour Eiffel y est visible.

Concevoir un nouveau paysage.

Le but était ici de concilier la mise en place de parcelles d'essais, la valorisation d'un site à la fois dur et remarquable et restaurer un milieu dégradé.

La composition du site, se divise en 8 zones d'essais. Les allées principales enherbées, ont été dessinées au niveau des anciens fossés de fouilles archéologiques préalablement rebouchés. Des grandes perspectives sur la vallée de la Beuvronne et le canal de l'Ourcq ont été réservées. Le choix de laisser des zones de fouilles en l'état a permis de préserver des zones de régénération naturelles en vue de compléter les observations sur l'écologie du site.

Les premiers résultats

Les résultats des essais paillages ont permis de promouvoir l'usage de produits alternatifs aux paillages plastiques et au désherbage chimique. Concernant les essais de semis de ligneux et de pièges à graines, quatre années de suivi ne suffisent pas pour établir des conclusions définitives ou dresser un bilan technico-économique des différentes techniques. Mais ce site expérimental constitue aujourd'hui un nouveau paysage, qui ouvre des voies pour une approche plus extensive en faveur de la biodiversité et des écosystèmes. Les techniques testées sont évolutives, elles proposent une esthétique changeante au fil des saisons, où flore spontanée et semée se mêlent et interrogent le thème de la friche, et la notion de contrôle de la végétation.

Précarisation du site et mise en place d'une occupation temporaire.

Après l'ouverture de la ligne TGV Est (juin 2007) tout financement pour ce site a cessé. Les aménagements ont été réalisés pour un coût 4,5 fois inférieur au coût des techniques traditionnelles. Le montant de la recherche a largement été absorbée par cette économie. Une autorisation d'occupation gracieuse, précaire et révoquée accordée par RFF, permet de poursuivre les relevés scientifiques et d'entretenir le site, mais sans aucun financement extérieur public, seul les fonds privés sont mobilisés. Une association de soutien a été créée, afin de permettre à des bénévoles de contribuer à faire vivre ce lieu. Un système d'entretien utilisant des principes agro-forestier se met en place progressivement. Une base vie provisoire a été implantée, les constructions réalisées sont mobiles et démontables, réalisées avec des matériaux de récupération. Elles permettent une occupation précaire, mais qui participe à redonner vie à ce lieu. Ce site est en phase de constituer un paysage agro-forestier péri-urbain. Scientifiques, naturalistes, professionnels, forestiers, agriculteurs, apiculteurs, artistes et citoyens engagés s'y retrouvent pour partager, observer, étudier, créer et expérimenter dans un ex-non-lieu devenu site expérimental voué à la biodiversité et au développement durable, mais sans garantie de durée et sans moyen financier.

Agnès SOURISSEAU
Paysagiste